

France, décret 2022-748: informations destinées aux consommateurs sur les qualités et caractéristiques environnementales des produits générateurs de déchets

Informations obligatoires

- **Équipements électriques et électroniques ménagers (EEE)**
 - **Présence de métaux précieux:** les produits Sonos contiennent au moins 1 mg de métaux précieux
 - **Présence de plus d'1 mg de terres rares:** les produits Sonos contiennent au moins 1 mg de terres rares
- **EEE ménagers, emballages ménagers, batteries portables**
 - **Recyclabilité:** les produits Sonos et leurs emballages sont pour la plupart recyclables
 - **Présence de substances dangereuses:** les produits Sonos et leurs emballages sont conformes au règlement REACH (CE 1907/2006), et à la directive relative aux déchets (UE 2008/98/CE), telle que modifiée.